

TITRE

PARITAIRE DE LA METALLURGIE

— TPC —

CODE RNCP : 36870



Pré-requis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou maîtriser les fondamentaux en français et mathématiques

D'autres situations peuvent être envisagées (nous consulter)

Avoir entre 15 et 29 ans révolus



Modalités & délais d'accès

Dépôt du dossier d'inscription complet (inscription sur le site internet de l'établissement)

L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise

Rentrée : tout au long de l'année



Type de contrat

Contrat d'apprentissage (15-29 ans révolus)

Autre statut : contrat de professionnalisation, salarié, demandeur d'emploi, nous contacter



Coût pour l'apprenant

Formation gratuite et rémunérée (selon la réglementation en vigueur)



Durée de la formation

1 an



Organisation

Les alternances (entreprise/centre de formation) sont en moyenne 1 semaine en centre de formation/3 semaines en entreprise



Présence au centre

A définir en fonction du profil de l'apprenant (455 heures minimum)

Technicien polyvalent en chaudronnerie



Le métier

Le / la titulaire du Titre Paritaire de la Métallurgie TPC, Technicien polyvalent en chaudronnerie, intervient en atelier et/ou sur site d'intervention pour procéder à la fabrication, l'installation ou à la réhabilitation d'éléments de chaudronnerie (tôles, tubes, profilés) d'un ouvrage industriel ou structurel, tuyauterie, récipient de type cuve, silo, réservoir..., de différentes matières (acier, alu, inox...), dimensions et épaisseurs.

Après avoir pris connaissance des données contenues dans la documentation technique (plans, schémas, dessins, instructions, relevés techniques, ordre de fabrication...), le / la technicien(ne) polyvalent(e) en chaudronnerie en déduit le mode opératoire et prépare ses opérations ou son intervention. D'abord, il/elle trace, découpe/débite et conforme (pliage, cintrage...) des pièces nécessaires à la fabrication, à l'installation ou à la réhabilitation demandée. Puis il/elle les assemble (par soudage et serrage) en atelier ou sur site industriel. A l'issue des opérations ou de l'intervention, le travail réalisé est systématiquement contrôlé (conformité dimensionnelle, réglementaire, étanchéité, aspect...).

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- ✓ **Fabriquer un ensemble chaudronné en atelier** : Déterminer le mode opératoire et réaliser les développements · Tracer, découper et former les pièces d'éléments de chaudronnerie · Assembler ou pré-assembler un sous-ensemble chaudronné en atelier · Auto-contrôler la conformité de la fabrication d'un ensemble chaudronné
- ✓ **Réaliser des opérations de réhabilitation ou d'installation de chaudronnerie sur site** : Préparer et déterminer le mode opératoire d'intervention à partir de relevés techniques · Réhabiliter ou installer un sous-ensemble chaudronné sur site · Auto-contrôler la conformité de l'intervention de réhabilitation / installation de chaudronnerie · Finaliser une intervention de réhabilitation / installation de chaudronnerie



Les atouts du Pôle formation

Un accompagnement personnalisé

Vous cherchez une formation ou un métier, découvrez nos diplômes et les métiers de l'industrie avec nos chargés de sourcing. Ces derniers vous accompagnent dans l'élaboration de votre projet d'orientation.

Vous êtes collégien(ne), lycéen(ne), étudiant(e) et vous souhaitez suivre une formation en apprentissage. Dès votre inscription, un conseiller emploi formation (CEF) vous aide à rechercher des entreprises et préparer les entretiens d'embauche (CV, lettre de motivation, candidatures, relances, entretiens).

Une expérience professionnelle acquise

Un accompagnement individuel tout au long de la formation

Des formateurs techniques issus du monde industriel

Des équipements de formation et des outils pédagogiques de hautes technologies

Le Pôle formation Centre-Val de Loire est engagé dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Vous souhaitez des informations ? Contactez notre référente handicap : referent.handicap@poleformation-uimmcvdl.fr

Nous rencontrer

Sur les forums et les salons, présentation des métiers de l'industrie dans les établissements scolaires, lors de nos portes ouvertes. Consultez notre site internet et nos réseaux sociaux !

Matières enseignées en centre de formation

- Expression écrite et orale
- Calcul d'atelier
- Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
- Métrologie : Appareils de mesure
- Contrôles et mesures
- Lecture de plan
- Les vues d'un plan en chaudronnerie
- Cartouches et nomenclature
- Traits et échelles
- Isométrie
- Traçage : Constructions géométriques
- TProjections, développement, mise à plat
- Solides géométriques
- Surfaces composées / Intersections
- Méthodes : Débits économiques / Choix de machines / Gamme de fabrication
- Technologie de chaudronnerie : Soudage, Métallurgie, Réglementation (ISO, DESP, CODAP, CODETI, RDM), Atelier : Traçage / Cisailage / Coupage / Formage / Soudage / Dressage

Modalités pédagogiques et suivi de formation

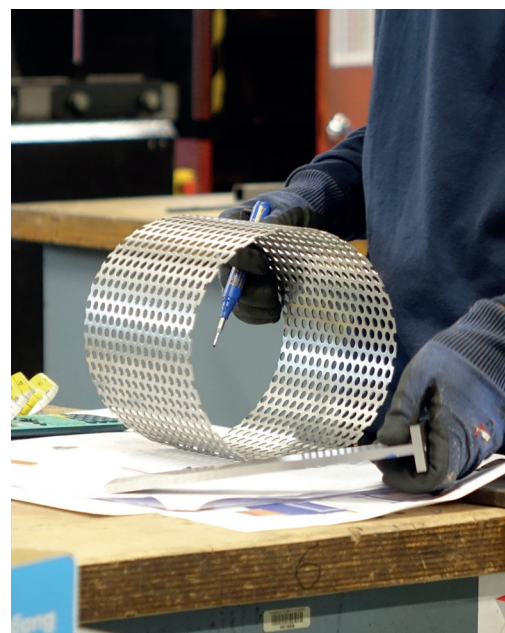
- Positionnement et évaluation des acquis à l'entrée de la formation
- Cours magistraux, TD et TP et accompagnement personnalisé
- Formateurs d'enseignements techniques expérimentés
- En présentiel privilégié et distanciel si besoin
- Suivi cahier de textes et notes sur YPAREO
- Livret de suivi CFA/Entreprise
- Rencontres tuteur/formateur en entreprise

Outils pédagogiques

- Salles de cours dédiées
- Plateaux techniques en lien avec la spécialité chaudronnerie
- Salle de cours avec équipements informatiques (pour les apprentissages professionnels et enseignements généraux)

Modalités d'évaluation

Les compétences professionnelles de l'apprenant sont évaluées par une commission d'évaluation selon les modalités retenues : évaluation en situation professionnelles réelle ou reconstituée, présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel. La certification sera obtenue après validation de l'ensemble des compétences par un jury paritaire de délibération.



Taux de réussite

Consulter la fiche internet sur www.cfai-centre.fr

Validation à l'issue de la formation

Titre Paritaire de la Métallurgie Technicien polyvalent en chaudronnerie (Niveau 4)

Certificateur : l'UIMM (Union des Industries & des Métiers de la Métallurgie)

Débouchés professionnels

Le / la Titulaire du Titre Paritaire de la Métallurgie Technicien polyvalent en chaudronnerie, peut exercer ses activités comme : chaudronnier(ère), technicien(ne) en chaudronnerie, responsable chaudronnerie, chef(fe) d'atelier de chaudronnerie

Poursuites d'études au Pôle formation

BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (BTS CRCI)

